



PLAN D'ACTION COLLECTIF

Priorité Jeunesse

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2017-2018

Montréal-Nord
Montréal 





TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1. Mot des coprésident.es | 4 |
| 2. Priorité Jeunesse en un coup d'œil – synthèse | 5 |
| 3. Contexte | 6 |
| 4. Réalisations | 7 |
| 4.1 Des projets jeunesse en action | 7 |
| 4.2 Mise en place de la structure de gouvernance | 9 |
| 4.3 Comité <i>pAnser les plaies</i> | 12 |
| 4.4 Soutien financier | 12 |
| 4.5 Communication | 15 |
| 5. Nos apprentissages | 16 |
| 5.1 Mise en œuvre d'une démarche d'impact collectif et partenariat | 16 |
| 5.2 Un plan d'action en évolution continue | 16 |
| 5.3 Communication | 16 |
| 6. Perspectives 2018-2019 | 17 |
| 6.1 Évolution du plan d'action | 17 |
| 6.2 Consolidation de la démarche et des compétences des partenaires | 17 |
| 6.3 Communication | 17 |
| 6.4 Financement | 17 |
| 6.5 Évaluation | 17 |
| Membres du comité de pilotage 2017-2018 | 18 |

MOT DES coprésident.es



Rachel Laperrière

Directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord

Coprésidente de
Priorité Jeunesse



François Béard

Président sortant du conseil d'administration de la Table de quartier de Montréal-Nord

Coprésident de
Priorité Jeunesse
(2017 à octobre 2018)

Nous voici arrivés au moment d'un premier bilan de notre plan d'action collectif Priorité Jeunesse. C'est avec espoir, énergie et détermination que nous avons amorcé la réalisation de cet ambitieux plan d'action collectif à la suite de son lancement en mars 2017. À travers les axes, les objectifs visés et les projets concrets, nous souhaitons mieux accompagner les jeunes de Montréal-Nord, à toutes les étapes de leur vie, pour améliorer leurs conditions de vie, d'études et de travail.

L'approche d'impact collectif qui nous inspire comporte cinq grandes conditions de succès : un plan d'action commun, un système d'évaluation, des actions qui se soutiennent mutuellement, une communication permanente et une structure de soutien. Tout au long de l'année, nous avons œuvré à mettre en place ces conditions. Nous sommes en marche et nous avançons ensemble.

Comme vous le découvrirez dans les faits saillants du rapport annuel, des étapes importantes ont été franchies et de nombreux efforts et énergies ont été consacrés à faire de Montréal-Nord un milieu de vie favorable à l'épanouissement des jeunes. Avec plus de 80 partenaires dont 69 ont porté des projets en 2017, le mot collectif prend tout son sens. D'ailleurs, les résultats préliminaires du comité d'évaluation apportent un éclairage précieux sur notre première année d'activité, en vue d'identifier les ajustements nécessaires pour consolider notre démarche collective.

Pour atteindre les objectifs du plan d'action et maximiser les effets positifs auprès et avec les jeunes, des changements sont nécessaires. Oser se remettre en question, transformer nos manières de fonctionner, accepter de travailler ensemble, avec nos forces et nos différences, en sont quelques exemples. Depuis le lancement de Priorité Jeunesse, nous avons vécu de nombreux apprentissages, rencontré des écueils, des questionnements, mais aussi des échanges fructueux et de nouvelles expériences qui nous permettent d'avancer dans la réalisation de ce plan d'action collectif.

Nous tenons encore une fois à remercier très chaleureusement toutes les personnes et les organisations qui s'engagent au quotidien auprès et avec les jeunes et leur famille.

Votre travail et votre apport sont fondamentaux et essentiels !

Beaucoup reste à faire, mais nous croyons fermement qu'ensemble, nous y arriverons !

Bonne lecture !

PRIORITÉ JEUNESSE EN UN *coup d'œil* - SYNTHÈSE

OBJECTIF PRINCIPAL

Améliorer les conditions de vie, d'études et de travail des Nord-Montréalais.es de 0 à 29 ans et leur offrir les mêmes conditions de réussite qu'ailleurs dans la métropole.

AXES D'INTERVENTION 2017-2027

1. Favoriser la maturité et la persévérance scolaires, et la réussite éducative.
2. Développer les talents, l'employabilité et l'entrepreneuriat.
3. Enrichir le vivre ensemble.

PARTENAIRES

Priorité Jeunesse, ce sont plus de 80 partenaires dont 69 sont porteurs de projets en 2017-2018.

VALEURS

- Collaboration
- Confiance
- Innovation
- Mobilisation
- Représentativité
- Transparence

PROJETS

Le plan d'action collectif comporte actuellement un total de 103 projets dont 67 (65 %) sont en cours ou en démarrage.

FINANCEMENT 2017

2 861 681 \$

N.B. Pour les besoins du présent rapport, les statistiques et le financement présentés sont basés sur la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, alors que les activités liées à la mise en œuvre du plan d'action collectif s'échelonnent du 1^{er} avril 2017 au 31 juillet 2018.

CONTEXTE

Plusieurs facteurs ont motivé la mise sur pied du *Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse*. Tout d'abord, les conclusions du rapport d'enquête publique du coroner André Perreault sur le décès de Fredy Villanueva, rendu public le 17 décembre 2013, qui recommandait à la Ville de Montréal et au conseil d'arrondissement de Montréal-Nord : « La mise sur pied d'un plan d'action particulier relatif à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale des personnes des communautés qui composent la population de Montréal-Nord. »

Ensuite, les enjeux nommés par les jeunes de Montréal-Nord (de 12 à 25 ans) lors du forum jeunesse de 2015 concernant l'emploi, le milieu de vie, les activités offertes, la discrimination, la sécurité, les communications et l'école.

Finalement, le constat que depuis 10 ans les indicateurs socioéconomiques à Montréal-Nord n'ont pas bougé à la hauteur des attentes. Le portrait des réalités que vivent les jeunes de Montréal-Nord demeure préoccupant : situations de pauvreté, taux de décrochage scolaire élevé, intégration socioéconomique difficile, violences, racisme et profilage racial, etc. Les conditions de réussite ne sont pas les mêmes à Montréal-Nord que pour l'ensemble de la métropole. À titre d'exemple :

| DONNÉES | MONTRÉAL-NORD | MONTRÉAL |
|--|--|------------------------------------|
| JEUNES 0 À 14 ANS : MÉNAGES À FAIBLE REVENU | 43,5 % | 28,3 % ¹ |
| TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE | École Henri-Bourassa : 35 % École Calixa-Lavallée : 22,6 % ² | Montréal : 20,8 % Québec : 16 % |
| JEUNES 20 À 29 ANS SANS DIPLÔME | 21,9 % | 9,3 % ³ |
| JEUNES 20 À 29 ANS : TAUX DE CHÔMAGE | 14,8 % Nord-Est : 21,2 % | 10 % ⁴ |

1 - Statistique Canada, Recensement canadien, 2011

2 et 3 - Réseau réussite Montréal, MELS, Indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilations spéciales, données non publiées, nov. 2014

4 - Statistique Canada, Recensement canadien, 2011

RÉALISATIONS

4.1 DES PROJETS JEUNESSE EN ACTION

Le 31 mars 2017, le *Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse* était lancé en présence de plus de 200 personnes. Ce plan fait suite à un important travail de consultation et d'élaboration à travers, notamment, les trois grands Rendez-vous Priorité Jeunesse tenus en 2016. La réalisation du plan s'échelonne sur 10 ans (2017-2027) et est structurée autour de 3 axes d'intervention :

AXES, CHAMPS D'ACTION ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Favoriser la maturité et la persévérance scolaires, et la réussite éducative

Champs d'action :

- Agir auprès des familles vulnérables
- Agir sur les périodes de transition
- Agir sur la littératie et la culture
- Agir sur la pratique sportive et les saines habitudes de vie

2. Développer les talents, l'employabilité et l'entrepreneuriat

Champs d'action :

- Agir sur le développement de talents et de compétences
- Agir sur l'accès, le maintien en emploi et l'entrepreneuriat

3. Enrichir le vivre ensemble

Champs d'action :

- Agir sur le développement d'environnements favorables et inclusifs
- Agir sur l'offre d'activités libres et accessibles
- Agir sur l'engagement civique et social des jeunes
- Soutenir les tables de concertation de Montréal-Nord

Priorité Jeunesse vise l'atteinte des objectifs généraux suivants :

1. Réduire les disparités entre les jeunes résidant dans l'arrondissement et les jeunes de Montréal ;
2. Accompagner les jeunes dans leur passage de l'enfance à l'âge adulte et les soutenir dans leur parcours vers l'autonomie personnelle, sociale, citoyenne et économique ;
3. Offrir aux jeunes des milieux de vie et des environnements stimulants, sains, pacifiques, sécuritaires et ouverts ;
4. Favoriser des approches d'inclusion et d'intégration socio-économique de l'ensemble des jeunes, notamment celles et ceux issus des groupes ethnoculturels et des minorités visibles ;
5. Aider et soutenir les jeunes dans leurs apprentissages, leurs initiatives et leurs projets de vie.

PARTENAIRES

Au total, plus de 80 partenaires contribuent, de près ou de loin, à la réalisation du plan et à l'atteinte de ses objectifs, notamment des organismes communautaires jeunesse et famille, des concertations sectorielles, la Table de quartier, l'arrondissement de Montréal-Nord, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI), le Centre local d'emploi de Montréal-Nord (CLE)-Emploi Québec, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-NÎM), la Ville de Montréal, des ministères gouvernementaux et des représentants du secteur privé.

JEUNES REJOINT.ES

En raison des variations dans la façon de comptabiliser le taux de participation aux activités, il n'est pas possible d'identifier le nombre exact de jeunes rejoint.es. Toutefois, le nombre d'inscriptions a pu être comptabilisé. Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, il y a eu plus de 20 800 inscriptions à des activités sociales, sportives, culturelles et civiques chez les jeunes de 17 ans et moins, 1 223 jeunes adultes (18 à 29 ans) et 1 451 adultes, dont 1 047 parents.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Le *Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité Jeunesse* est un plan évolutif sur 10 ans. Il sera donc progressivement amené à se transformer pour refléter fidèlement le dynamisme et l'ingéniosité du milieu à répondre de la meilleure manière possible aux besoins des jeunes. Ainsi, des projets prendront fin ou seront retirés, alors que de nouveaux émergeront. En 2017-2018, le plan compte un total de 103 projets, dont 67 (65 %) sont en cours de réalisation, soit : 15 projets consolidés, 20 projets maintenus, 28 nouveaux projets et 4 projets terminés.

PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION COLLECTIF DE MONTRÉAL-NORD - PRIORITÉ JEUNESSE DÉTAILS PAR AXE POUR L'ANNÉE 2017-2018

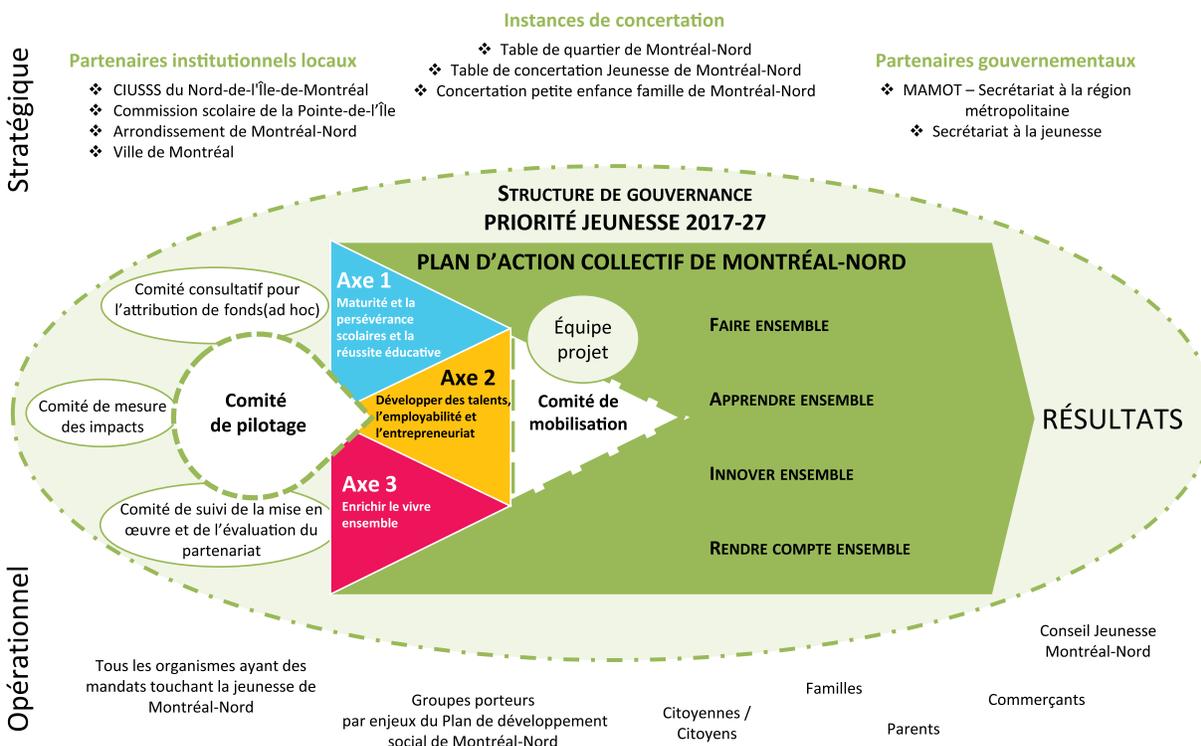
| Projets du Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité Jeunesse 2017-2018 | Nouveaux projets | Projets consolidés | Projets maintenus | Projets terminés | Projets en cours de réalisation | |
|---|------------------|--------------------|-------------------|------------------|---------------------------------|-------------|
| | | | | | Nombre | (%) |
| Axe 1 : Favoriser la maturité et la persévérance scolaires, et la réussite éducative | | | | | | |
| Nombre de projets prévus dans le plan : 46 | 17 | 7 | 8 | 1 | 33 | 71,7 % |
| Axe 2 : Développer les talents, l'employabilité et l'entrepreneuriat | | | | | | |
| Nombre de projets prévus dans le plan : 17 | 4 | 3 | 3 | 2 | 12 | 70,6 % |
| Axe 3 : Enrichir le vivre ensemble | | | | | | |
| Nombre de projets prévus dans le plan : 40 | 7 | 5 | 9 | 1 | 22 | 55 % |
| Total du nombre de projets prévus : 103 (à ce jour) | 28 | 15 | 20 | 4 | 67 | 65 % |
| Pourcentage selon les projets en cours | 41,8 % | 22,4 % | 29,9 % | 5,9 % | 100 % | |

4.2 MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

ÉLABORATION DU DOCUMENT FONDATEUR

Étape importante dans la mise en œuvre de Priorité Jeunesse, une structure de soutien a été mise en place pour assurer le déploiement et la consolidation du plan, ainsi que l'atteinte des objectifs fixés. Pour définir et élaborer la gouvernance, un comité de coordination temporaire a été créé en mai 2017. Il était composé de représentant.es de : l'arrondissement de Montréal-Nord, la Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN), la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN) et la Concertation petite-enfance famille de Montréal-Nord (CPEFMN). Accompagné par FOUJ Conseils et Communagir, le comité a élaboré une proposition de structure de gouvernance sensible aux réalités de Montréal-Nord, qui a pour but de favoriser la synergie entre les différents partenaires, d'assurer l'intégrité de l'initiative, de faciliter sa mise en œuvre et de faire en sorte que la mise à jour du plan d'action collectif se fasse en mode cocréation. Cette structure est détaillée dans le document fondateur de Priorité Jeunesse¹.

Écosystème des partenaires de Priorité Jeunesse de Montréal-Nord



¹ La structure de gouvernance de cette première année a été révisée. Une nouvelle proposition a été élaborée et est en cours d'approbation auprès des diverses parties prenantes.

MISE SUR PIED DES INSTANCES

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, composé de 18 personnes, s'est rencontré à quatre reprises. Il est porteur de la cohérence de la démarche Priorité Jeunesse et se fait le gardien des résultats. Il a soutenu et encadré la mise en œuvre du plan d'action collectif, adopté les orientations stratégiques et aidé les instances et les organisations partenaires à obtenir les ressources nécessaires à la réalisation des projets et à atteindre les objectifs de Priorité Jeunesse.

Le comité s'est donné comme priorités la mise en place de la structure de gouvernance et des différents comités ainsi que la recherche de financement. Il s'est également doté d'un plan de communication en vue de changer les perceptions sur Montréal-Nord, aussi bien sur le territoire de l'arrondissement qu'à l'échelle montréalaise. L'objectif étant de démontrer ce que l'on observe déjà, à savoir que « Montréal-Nord est un milieu de vie en pleine transformation ».

Les rencontres du comité de pilotage ont aussi été l'occasion de faire le suivi de la mise en œuvre de la démarche et des initiatives des différents comités, de prendre connaissance des travaux associés aux démarches d'évaluation de Communagir et du Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, de suivre les résultats de la 1^{re} année et de définir les orientations stratégiques pour l'an 2 de Priorité Jeunesse.

Comité de mobilisation

Le comité de mobilisation, composé de six personnes, s'est réuni à 11 reprises au cours de l'année. En termes de mobilisation du milieu autour du plan d'action collectif, le comité a joué un rôle central dans l'organisation de deux événements importants : la *Rencontre collective Priorité Jeunesse* du 1^{er} décembre 2017 et l'événement *1000 MERCIS* du 30 mai 2018. Alors que la rencontre du 1^{er} décembre s'est avérée un bel exercice de transparence permettant une meilleure appropriation de la démarche, l'événement du 30 mai a mis de l'avant la contribution des partenaires – à travers les différentes actions du plan – et leurs impacts positifs auprès des jeunes. À noter le succès en termes de participation, à savoir plus de 70 partenaires-terrain pour le 1^{er} décembre et plus de 150 personnes pour le 30 mai (partenaires-terrain et institutionnels et jeunes participant aux actions de Priorité Jeunesse).

Tout au long de l'année, le comité a favorisé la circulation de l'information et la mobilisation des partenaires aux différentes activités de Priorité Jeunesse. De plus, le comité a été un espace essentiel d'échange permettant de croiser les différents points de vue pour aider à ce que les initiatives de la démarche – comme le dépôt des portefeuilles de projets, les questions liées au financement ou les rencontres avec les partenaires-terrain – se fassent dans les meilleures conditions possibles. Il a également permis d'explorer des solutions pour aller plus loin dans l'implantation de la démarche, de renforcer l'engagement et de consolider la vision collective.

Comité de suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du partenariat

Le comité, composé de neuf personnes, s'est réuni à quatre reprises afin de favoriser le bon déroulement de l'évaluation de la mise en œuvre et du partenariat. Cette dernière est réalisée par le Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions. Cette évaluation a pour but de documenter la mise en œuvre du plan d'action collectif, le soutien à l'implantation, les processus de collaboration interorganisationnelle, la qualité du partenariat ainsi que les retombées de l'implantation du plan d'action collectif sur l'apprentissage, le renforcement du « travailler ensemble » et la participation citoyenne des jeunes.

Les membres du comité ont accompagné l'équipe d'évaluation pour valider et bonifier les stratégies et les outils de collecte de données, élaborer le système de monitoring et définir des critères de catégorisation utilisés pour l'élaboration du tableau de bord. L'une des préoccupations a été de veiller à ce que le processus d'évaluation ne soit pas trop lourd pour les organisations.

Entre avril et juin 2018, l'équipe d'évaluation a réalisé et analysé des entrevues semi-dirigées, complétées par un questionnaire écrit sur les partenariats, auprès de 25 porteuses et porteurs de projets du plan d'action.

Comité de mesure des impacts

Ce comité a été mis sur pied pour progresser dans l'intégration d'une logique d'impact collectif au sein de la démarche de Priorité Jeunesse. Il s'est rencontré à sept reprises. N'étant pas associé à une équipe de recherche, les rencontres ont servi à jeter les bases en vue d'évaluer l'impact de Priorité Jeunesse et des projets qui le composent.

Un premier déblayage a été fait pour identifier les impacts sous-jacents aux objectifs et aux actions contenus dans le plan d'action. Puis, une stratégie d'évaluation s'appuyant sur les périodes de transition (de 0 à 29 ans) a été développée. Une rencontre élargie a été organisée pour présenter l'avancement des travaux à un comité d'expert.es, composé de quelques actrices et acteurs-terrain et de quelques spécialistes. La rétroaction obtenue a permis de valider et d'enrichir la démarche du comité et de donner des orientations pour la suite. Les travaux du comité seront éventuellement enrichis et validés collectivement.

Comité ad hoc de sélection de projets

Les démarches de recherche de financement de Priorité Jeunesse ont donné l'occasion de déposer trois portefeuilles de projets. Pour faire la sélection des projets, le comité ad hoc s'est réuni à cinq reprises. Les portefeuilles déposés :

- au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), en décembre 2017, pour être ensuite soumis aux différents ministères du gouvernement du Québec;
 - 13 projets déposés. Total demandé : 227 430 \$
- au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec (MIDI), en février 2018;
 - 30 projets déposés. Total demandé : 994 275 \$
- et au Fonds de 100 M \$ de la Fondation Desjardins, en mai 2018.
 - 6 projets déposés. Total demandé : 624 385 \$

4.3 COMITÉ PANSER LES PLAIES

Dix ans après la mort du jeune Fredy Villanueva, l'année 2018 se présentait comme une année charnière à Montréal-Nord. La TCJMN a mis en place un comité *pAnser les plaies* en février 2018 pour amener le milieu communautaire et institutionnel à converser et faire un bilan sur les réalités des jeunes vulnérabilisées par le racisme systémique. La coordination de la TCJMN, dont le financement provient des fonds réservés à la réalisation du *Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse*, a mené les espaces de conversations entre membres de la Table et les autres membres du milieu de Montréal-Nord.

Réalisations :

- L'événement CathARTsis. Il s'agit d'un espace où les jeunes nord-montréalais.es parlent des maux vécus au quotidien, notamment des enjeux de racisme et de profilage. Mettant de l'avant les intervenant.es et les jeunes, cet événement s'est structuré autour de l'art comme vecteur de transformation et de guérison collective. Présenté une première fois le 6 avril 2018, CathARTsis est maintenant récurrent et la deuxième édition sera co-produite par la TCJMN et l'arrondissement de Montréal-Nord.
- Le comité *pAnser les plaies* s'est illustré dans les négociations et l'arrimage des actrices et acteurs politiques, institutionnels et communautaires dans la réalisation de la journée du 21 septembre 2018 et du lancement de la Place de l'Espoir, reconnaissant le jeune Fredy Villanueva comme un « jeune qui n'aurait pas dû mourir » (Rapport Perreault).
- Le comité *pAnser les plaies* se concentre désormais sur la formation du milieu, sur les enjeux de profilage social et racial, ainsi que sur des actions à mener autour des conclusions du rapport du coroner Perreault, en matière de lutte contre la pauvreté et ses conséquences pour les populations racialisées.

4.4 SOUTIEN FINANCIER

DÉMARCHES RÉALISÉES

Recherche de financement et soutien des organismes communautaires

- Afin de soutenir les organismes communautaires dans la recherche de financement, deux rencontres d'information ont été organisées en collaboration avec des ministères pour présenter des programmes de financement :
 - MIDI, programme Mobilisation-Diversité, novembre 2017
 - MAMOT, programme FIRM, en janvier 2018.
- Pour soutenir la réalisation des projets du plan d'action qui n'étaient pas encore financés et soutenir de nouveaux projets, plusieurs démarches ont été faites pour générer des opportunités de financement. Un des résultats de ce travail a permis de déposer trois portefeuilles de projets :
 - À la demande du MAMOT, en décembre 2017
 - 13 projets déposés.
 - À la demande du MIDI, en février 2018
 - 30 projets déposés.
 - Fonds de 100 M\$ de la Fondation Desjardins, mai 2018
 - 6 projets déposés.

Résultats : Ces démarches n'ont malheureusement pas permis d'obtenir un nouveau financement. Cependant, deux des projets déposés au Fonds de 100 M\$ de la Fondation Desjardins ont reçu un avis indiquant qu'une fois retravaillés, ils seraient éligibles pour être redéposés.

Financement dédié

L'arrondissement de Montréal-Nord a décidé de consacrer 100 % de l'enveloppe rattachée à l'entente MTESS/Ville (442 414 \$ par année) et de la Politique de l'enfant, projets locaux (130 778 \$ par année) à des projets du *Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse*.

- MTESS/Ville : 12 projets ont été financés en 2017 et 13 projets en 2018.
- Politique de l'enfant/arrondissement : cinq projets ont été financés en 2017 et trois projets en 2018.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) réserve 250 000 \$ par année, et ce pour trois ans (2017-2019), pour des projets du plan d'action collectif. En 2017-2018, le MAMOT et le Secrétariat à la jeunesse du Québec ont soutenu la coordination de Priorité Jeunesse dans le cadre de la mesure Stratégies jeunesse en milieu municipal découlant de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 (40 000 \$).

Augmentation du financement global

- Total des subventions versées :
 - 2016 = 1 323 298 \$
 - **2017 = 2 861 681 \$ (augmentation de 1 538 383 \$ par rapport à 2016)**

Appuis à la démarche

Pour atteindre ses objectifs, Priorité Jeunesse peut compter sur de précieux alliés qui appuient la démarche :

- Mise sur pied du **Cercle des ambassadeurs** : une quinzaine de membres influents de différents milieux, qui apportent leur appui et leur expertise. Leurs priorités :
 1. Soutenir la maturité et la persévérance scolaires, et la réussite éducative.
 2. Ils sont engagés dans la mise en place du projet *Adopter une école* et une première démarche d'adoption est en discussion.
 3. Transformer la perception de Montréal-Nord par des communications sur les réussites des jeunes et des projets.
 4. Démarches à venir auprès de fondations et de bailleurs de fonds privés.
- Signature d'une **entente de collaboration quadripartite 2017-2020** visant l'atteinte des objectifs de Priorité Jeunesse (Secrétariat à la jeunesse, MAMOT, TQMN, arrondissement de Montréal-Nord)
- Mise sur pied d'un **comité interministériel** pour soutenir la démarche et renforcer le financement.

Composition :

- a. Secrétariat à la région métropolitaine, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- b. Secrétariat à la jeunesse, ministère du Conseil exécutif
- c. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- d. Ministère de la Culture et des Communications
- e. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- f. Ministère de la Sécurité publique
- g. Ministère de la Famille
- h. Arrondissement de Montréal-Nord
- i. Ville de Montréal
- j. Table de quartier de Montréal-Nord
- k. Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord
- l. Concertation petite enfance-famille de Montréal-Nord

BILAN DU FINANCEMENT PRIORITÉ JEUNESSE 2017

SOURCES DE FINANCEMENT

2016

2017

| Ville de Montréal | | |
|---|---------------------|---------------------|
| Ville de Montréal - Services corporatifs | | |
| Entente MTESS/Ville | 442 414 \$ | 442 414 \$ |
| Politique de l'enfant (projets régionaux) | | 156 100 \$ |
| Politique de l'enfant | | 130 778 \$ |
| Programme de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue et à la violence | 70 000 \$ | 70 000 \$ |
| Programme d'intervention de milieu jeunesse (PIMJ) | 21 684 \$ | 21 684 \$ |
| Programme valorisation du français - Entente de développement culturel Ville de Montréal - MCC | | 25 000 \$ |
| Accroître les sorties culturelles des écoles - MCC | | 17 000 \$ |
| Plan d'action en médiation culturelle – Entente de développement culturel Ville de Montréal - MCC | 15 000 \$ | 15 000 \$ |
| Tandem – Sécurité urbaine | | 12 500 \$ |
| Total Ville de Montréal - Services corporatifs | 549 098 \$ | 890 476 \$ |
| Arrondissement de Montréal-Nord | | |
| Camps de jour | 54 200 \$ | 215 200 \$ |
| Programmes divers | 122 249 \$ | 186 285 \$ |
| Soutien aux clubs sportifs | 122 820 \$ | 122 810 \$ |
| Programme d'animation dans les parcs | 100 030 \$ | 110 500 \$ |
| Bibliothèques | 38 005 \$ | 45 907 \$ |
| Programme Scènes scolaires | 53 200 \$ | 53 200 \$ |
| Budget d'arrondissement dédié Priorité Jeunesse | | 116 400 \$ |
| Total Arrondissement | 469 200 \$ | 850 302 \$ |
| Total Ville de Montréal (services corporatifs + arrondissement) | 1 018 298 \$ | 1 740 778 \$ |
| Ministères provinciaux | | |
| MAMOT/FIRM | 75 000 \$ | 140 000 \$ |
| Créneau Carrefour Jeunesse - SAJ | 230 000 \$ | 230 000 \$ |
| Emploi-Québec | | 60 000 \$ |
| MAMOT/SAJ/Stratégie jeunesse | | 40 000 \$ |
| Total ministères provinciaux | 305 000 \$ | 470 000 \$ |
| Ministères fédéraux | | |
| Programme Connexion compétence Service Canada | | 425 488 \$ |
| Autres partenaires | | |
| CIUSSS-NÎM (suivi de la mise en œuvre et évaluation des partenariats) | | 75 415 \$ |
| Québec en forme (soutien à la coordination de Priorité Jeunesse) | | 75 000 \$ |
| Musée des beaux-arts de Montréal | | 60 000 \$ |
| Caisse populaire Sault-au-Récollet-Montréal-Nord | | 15 000 \$ |
| Total | | 225 415 \$ |
| Grand total | 1 323 298 \$ | 2 861 181 \$ |

4.5 COMMUNICATION

La communication est un élément crucial pour la réussite d'une démarche collective. À plus de 80 partenaires, maintenir une communication fluide, constante et transparente représente un grand défi. De plus, nous voulons également démontrer que Montréal-Nord est un milieu en transformation et faire parler de nos succès tant sur le territoire de l'arrondissement qu'à l'extérieur de Montréal-Nord. Voici quelques-unes des stratégies mises en place.

Communications entre les instances et avec les partenaires

Pour faire le lien entre les différentes instances de Priorité Jeunesse et entre celles-ci et les partenaires, nous nous sommes appuyés sur l'équipe projet et sur les représentants des tables sectorielles et de la Table de quartier. Présente sur tous les comités, l'équipe projet s'est chargée de faire circuler les informations stratégiques entre ceux-ci. Elle a aussi fait le lien avec les partenaires, soit directement par courriel ou lors des rencontres, soit indirectement en passant par les représentants des tables. En plus de diffuser les nouvelles concernant Priorité Jeunesse, les représentants des tables siègent au comité de pilotage, au comité de mobilisation et au comité de suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du partenariat. Leur participation a impliqué, entre autres, de porter la voix des partenaires-terrain à ces rencontres et, par la suite, de diffuser les informations pertinentes à leurs membres.

Infolettre

Tout au long de l'année, l'infolettre de Priorité Jeunesse a tenu les lecteurs informés des avancées de la démarche, présentant notamment : actualités, événements, réalisations en cours, projets jeunesse inspirants et financement. L'infolettre a été publiée à sept reprises entre juin 2017 et juin 2018 et a été distribuée à plus de 425 personnes.

Présentations et représentation de Priorité Jeunesse

La démarche de Priorité Jeunesse a été présentée à différentes reprises, aussi bien à Montréal-Nord qu'à l'extérieur de l'arrondissement :

- Lac-à-l'épaule du personnel de l'arrondissement - 25 septembre 2017
- Forum des intervenants municipaux en développement social (FIMDS) - Formation sur le thème « Ville inclusive : l'intégration et l'engagement des jeunes dans le devenir des collectivités » - 23 novembre 2017
- Table des directrices et directeurs – DCSLDS de la Ville de Montréal - 12 décembre 2017
- Aux élu.es municipaux de Montréal-Nord - 29 janvier 2018

5. NOS APPRENTISSAGES

Des partenaires de Priorité Jeunesse ont exprimé à plusieurs reprises avoir le sentiment de travailler sur des projets prometteurs ayant un fort potentiel de succès. Cet optimisme et cet enthousiasme représentent une force énorme sur laquelle nous comptons miser. Pour autant, la mise en œuvre d'une démarche d'impact collectif comporte de nombreux défis. Au cours de l'an 1, nous nous sommes mis en action en mode « organisation apprenante » et avons expérimenté une nouvelle façon de travailler ensemble. Nous avons avancé en faisant plusieurs apprentissages qui nous permettront de faire les ajustements nécessaires pour maximiser nos chances d'avoir un impact positif, solide et durable auprès de la jeunesse nord-montréalaise.

5.1 Mise en œuvre d'une démarche d'impact collectif et partenariat

1. La démarche collective Priorité Jeunesse contribue à transformer la façon dont les différents partenaires – organismes, tables sectorielles, table de quartier et institutions – travaillent et collaborent ensemble. Nous avons pu compter sur la contribution de chacun et les premiers pas sont positifs, mais beaucoup reste à faire. Maintenir et consolider l'engagement, l'adhésion et la confiance entre l'ensemble des partenaires est un défi auquel il faut rester attentif.
2. Le défi d'harmoniser les rythmes et les attentes des partenaires reste présent. De par les capacités et les ressources de chacun, tous ne peuvent aller à la même vitesse. Comment avancer collectivement en étant à l'écoute de ces différents rythmes, tout en étant en mesure de faire les accélérations nécessaires pour saisir les opportunités et maximiser notre capacité d'agir collectivement?
3. Nous sommes dans une démarche apprenante et il faut tenter des choses, au risque parfois de se tromper. Ceci étant dit, nous avons aussi une obligation de résultat. Il serait donc pertinent d'arrimer l'atteinte des objectifs fixés à l'évolution de la communauté en termes d'apprentissage et de vulgarisation des nouvelles façons de faire.

5.2 Un plan d'action en évolution continue

1. Avec ses quelque 103 projets en 2017, le plan d'action est ambitieux, et nous n'en sommes qu'à la première année. Il serait important que l'ensemble des projets répondent à la vision de base du plan d'action, soit celle d'une intervention croisée, complémentaire et synergique.
2. Tout en permettant aux projets existants de se développer, notamment à travers l'innovation, il y a une nécessité de promouvoir et de soutenir la créativité.

5.3 Communication

1. En raison de l'ampleur de la démarche et du nombre de partenaires impliqués, la communication est un enjeu de première importance. Priorité Jeunesse est en soit une innovation dans les façons de faire du milieu. La communication, dans ce contexte, est un outil pédagogique dont la valeur principale est de vulgariser cette nouvelle façon de faire.

6. PERSPECTIVES 2018-2019

6.1 Évolution du plan d'action

1. Se donner des espaces de travail collectif pour faire évoluer le plan d'action et développer une vision partagée en travaillant étroitement avec les tables sectorielles.
2. Faire un travail de priorisation, en lien avec l'identification de cibles à atteindre, afin que les actions combinées du plan aient un impact structurant sur la qualité de vie des jeunes et leurs chances de réussir.
3. Se donner une démarche plus proactive pour minimiser la pression qui émane de la nécessité de saisir les opportunités de financement qui apparaissent de façon impromptue.
4. Adopter des mécanismes clairs qui baliseront l'intégration des futurs projets au plan d'action.
5. Harmoniser le plan d'action avec les autres démarches du milieu, notamment en s'arrimant avec les plans d'action des concertations, pour faire en sorte qu'ils se renforcent mutuellement.

6.2 Consolidation de la démarche et des compétences des partenaires

1. Renforcer les compétences des actrices et des acteurs-terrain augmentera notre capacité collective à faire une différence dans la vie des jeunes. Il sera important que les formations, les outils et les autres activités permettant le développement des compétences répondent aux besoins identifiés par les partenaires.
2. Saisir l'opportunité du conseil jeunesse pour doter Priorité Jeunesse d'un regard jeune.
3. S'appuyer sur la volonté de faire les choses différemment et de coconstruire, qui est largement partagée, afin de mettre en place les conditions pour aller plus loin.

6.3 Communication

1. Renforcer la communication entre les partenaires pour que l'information stratégique circule davantage et qu'elle favorise une meilleure compréhension et un plus grand engagement.

6.4 Financement

1. Consolider le financement et en diversifier les sources.
2. S'assurer que la recherche de financement se fasse dans le respect des autres initiatives sur le territoire.

6.5 Évaluation

1. Poursuivre l'analyse des partenariats et la réalisation du tableau de bord avec le Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions. Les résultats de l'évaluation enrichiront nos apprentissages et contribueront à bonifier notre démarche.
2. Valider et enrichir collectivement le résultat des travaux du comité de mesure des impacts pour progresser dans l'intégration d'une logique d'impact collectif.

MEMBRES DU comité de pilotage 2017-2018

1. Madame Rachel Laperrière, directrice de l'arrondissement de Montréal Nord - Coprésidence
2. Monsieur François Bérard, président de la Table de quartier de Montréal-Nord - Coprésidence
3. Madame Chantal Rossi, élue de l'arrondissement et responsable du dossier du développement social
4. Monsieur Luc Noël, directeur, Réseau des écoles de Rivière-des-Prairies et de Montréal-Nord de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
5. Monsieur Claudel Toussaint, directeur - Culture, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Montréal-Nord
6. Monsieur Steves Boussiki, directeur général de la Table de quartier de Montréal-Nord
7. Madame Sheilla Fortuné, présidente de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord
8. Madame Isabelle Alexandre, représentante de la Concertation petite enfance-famille de Montréal-Nord
9. Madame Mathilda Abi-Antoun, directrice des services intégrés de 1^{ère} ligne, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
10. Monsieur Yvan Fortin, représentant de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (volet administratif)
11. Madame Manon Lecours, sous-ministre adjointe du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Secrétariat à la région métropolitaine
12. Madame Isabelle Mignault, secrétaire adjointe du Secrétariat à la jeunesse
13. Madame Jacinthe Sicotte, directrice générale de la Caisse populaire Desjardins Sault-au-Récollet-Montréal-Nord, représentante du milieu des affaires de Montréal-Nord
14. Monsieur Louis Roquet, représentant du milieu des affaires de Montréal
15. Monsieur Michel Brunet, directeur du Centre local d'emploi de Montréal-Nord
16. Monsieur Martin Sorto-Ventura, ambassadeur jeunesse de Montréal-Nord pour le 375^e anniversaire de Montréal
17. Madame Nadège St-Philippe, coprésidente du Cercle des ambassadeurs
18. Monsieur Pierre Rodrigue, coprésident du Cercle des ambassadeurs

En appui : Guylaine Poirier, coordonnatrice Priorité Jeunesse, arrondissement de Montréal-Nord
Gilles Sirois, coordonnateur Priorité Jeunesse, Table de quartier de Montréal-Nord





COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE
CERCLE DES AMBASSADEURS

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

COMITÉ DE MOBILISATION GROUPES CONSULTATIFS
COMITÉ DE MESURE DES IMPACTS
COMITÉ DE PILOTAGE